

CV détaillé ou Parcours professionnel Document à joindre obligatoirement

Nom :

Prénoms :

Date d'envoi par mail du Cerfa :

Diplôme visé dans votre demande de recevabilité administrative (Cerfa) :

Rappel : Vous devez justifier au minimum de 1 an d'expérience dans le domaine visé¹. Celle-ci peut être, soit une activité professionnelle, et/ou une activité extra professionnelle. ¹

Ce document² (CV détaillé) doit permettre de rendre un avis pédagogique à votre demande de réalisation de VAE.

Il est conseillé de mettre en évidence la cohérence entre votre expérience et le programme du diplôme grâce à la rédaction du parcours professionnel détaillé, (vos missions, vos activités, les stages de la formation continue réalisés) ... Il peut comporter plusieurs pages.

RECEVABILITE PEDAGOGIQUE	
DIPLÔME	
RESPONSABLE PEDAGOGIQUE	
Avis favorable	Avis défavorable Motif(s) de l'avis réservé ou défavorable
Avis réservé	
Conseil au candidat :	

¹ LOI n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels. Art 78

² Le cadre est extensible